

---

# Fiches

---

## Marché du travail



## Avertissement

Sur les sites internet de l'Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) et d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/home>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard

## 3.1 Population active

En moyenne en 2017, la **population active** est estimée à 29,7 millions de personnes en France hors Mayotte selon l'**enquête Emploi**, dont 14,3 millions de femmes et 15,4 millions d'hommes. Le **taux d'activité** des personnes âgées de 15 à 64 ans progresse très légèrement et atteint 71,5 % en 2017, après 71,4 % en 2016 et 71,3 % en 2015. Cette hausse s'inscrit dans une tendance plus longue : + 1,9 point depuis 2008 en France métropolitaine.

L'augmentation du taux d'activité est surtout portée par celle des personnes âgées de 50 à 64 ans. En France métropolitaine, le taux d'activité de ces dernières s'est en effet accru de 10,2 points par rapport à 2008 (+ 0,8 point en 2017). Au sein de cette classe d'âge, le taux d'activité s'accroît encore plus fortement pour les 55-64 ans : il a progressé de 15,1 points depuis 2008 (dont + 1,2 point en 2017). Cette hausse s'explique notamment par le relèvement de l'âge minimum de départ à la retraite, qui a augmenté progressivement pour les générations nées après 1951 pour atteindre 62 ans à partir de la génération née en 1955. En 2017, le taux d'activité des 50-64 ans s'établit à 65,6 % en France hors Mayotte et à 54,9 % pour les 55-64 ans.

En 2017, le taux d'activité des 15-24 ans est stable, à 36,9 %. Le taux d'activité des jeunes a fortement diminué entre 1975 et la fin des années 1990, en lien avec l'allongement de la durée des études. Puis, il est

reparti très légèrement à la hausse jusqu'à la crise économique de 2008, à la suite de laquelle il a de nouveau baissé. Le taux d'activité des 25-49 ans est quant à lui quasi stable, à 87,8 % en 2017 (- 0,1 point).

Entre 2016 et 2017, le taux d'activité des hommes augmente de 0,2 point et celui des femmes est stable. Le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes (75,6 % contre 67,6 %, soit 8,0 points d'écart, en 2017 en France hors Mayotte). Cet écart s'est toutefois considérablement réduit depuis 1975 où il dépassait 30 points. En France métropolitaine, le taux d'activité des femmes augmente en effet régulièrement depuis 1975 (+ 14,8 points), alors que celui des hommes a diminué entre 1975 et 1991 (- 8,7 points) et demeure relativement stable depuis le début des années 1990.

En 2017, 67,2 % des **immigrés** sont actifs au sens du BIT, un taux très proche de celui des **descendants d'immigrés** (67,3 %) et inférieur de 5,4 points à celui des personnes sans lien avec l'immigration (72,7 %). L'écart entre descendants d'immigrés et personnes sans lien avec la migration résulte en partie de différences dans la structure par âge de ces populations : les jeunes, moins actifs que leurs aînés, sont plus représentés au sein des descendants d'immigrés. Le taux d'activité des personnes résidant en zone rurale augmente de 0,2 point, à 74,4 % en 2017. Celui des personnes résidant en zone urbaine est quasi stable, à 70,7 % (+ 0,1 point). ■

### Définitions

La **population active** regroupe les personnes vivant en ménage qui sont en emploi (actifs occupés) ou au chômage, au sens du BIT. Voir *annexe Glossaire*.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.

**Enquête Emploi, immigrés, descendants d'immigrés** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2017 », *Insee Première* n° 1694, avril 2018.
- « Projections à l'horizon 2070 : une hausse moins soutenue du nombre d'actifs », *Insee Première* n° 1646, mai 2017.
- « Activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183, novembre 2016.

# Population active 3.1

## 1. Population active et taux d'activité selon les caractéristiques des personnes

	France métropolitaine				France hors Mayotte			
	2008	2010	2012	2014	2014	2015	2016	2017
<b>Population active totale (en milliers)</b>	<b>27 897</b>	<b>28 236</b>	<b>28 491</b>	<b>28 670</b>	<b>29 423</b>	<b>29 476</b>	<b>29 556</b>	<b>29 668</b>
Femmes	13 218	13 428	13 575	13 757	14 127	14 165	14 224	14 263
Hommes	14 679	14 808	14 916	14 913	15 295	15 311	15 332	15 404
<b>Taux d'activité des 15-64 ans (en %)</b>	<b>69,9</b>	<b>70,3</b>	<b>70,7</b>	<b>71,4</b>	<b>71,1</b>	<b>71,3</b>	<b>71,4</b>	<b>71,5</b>
<b>Par sexe</b>								
Femmes	65,2	65,8	66,3	67,4	67,2	67,3	67,6	67,6
Hommes	74,7	74,9	75,3	75,4	75,3	75,3	75,4	75,6
<b>Par âge<sup>1</sup></b>								
15-24 ans	38,5	38,9	37,4	37,1	36,9	37,1	36,9	36,9
25-49 ans	89,3	89,3	88,7	88,6	88,3	87,9	87,9	87,8
50-64 ans	55,6	57,2	60,6	63,0	63,0	64,1	64,9	65,6
<i>dont 55-64 ans</i>	39,8	42,2	47,4	50,7	50,7	52,6	53,7	54,9
<b>Par statut d'immigration</b>								
Immigrés	67,2	67,4	68,1	67,9	67,7	67,0	66,6	67,2
Non-immigrés	70,1	70,6	71,0	71,8	71,5	71,8	72,0	72,1
Descendants d'immigrés	...	65,1	64,3	67,3	67,1	67,4	67,6	67,3
Sans lien avec l'immigration	...	71,2	71,9	72,3	72,1	72,3	72,6	72,7
<b>Par type de zone géographique</b>								
Rurale	71,6	72,1	73,1	73,7	73,7	74,2	74,2	74,4
Urbaine	69,4	69,7	70,0	70,7	70,4	70,4	70,6	70,7

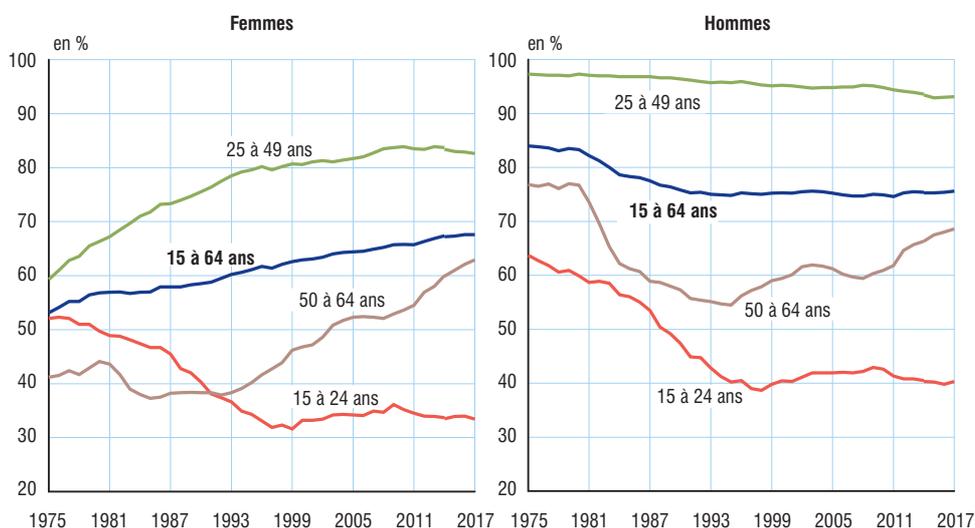
1. Il s'agit de l'âge atteint pendant la semaine de référence de l'enquête.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Lecture : en moyenne en 2017, en France hors Mayotte, 71,5 % de la population en âge de travailler (conventionnellement de 15 à 64 ans) est active (en emploi ou au chômage).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 2. Évolution du taux d'activité selon le sexe et la tranche d'âge



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, personnes âgées de 15 à 64 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

## 3.2 Emploi

En moyenne en 2017, 26,9 millions de personnes occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France hors Mayotte, selon les données de l'**enquête Emploi**. En 2017, le **taux d'emploi** des 15-64 ans s'établit à 64,7 %. Il augmente de 0,5 point en un an, une hausse légèrement supérieure à celle de 2016 (+ 0,4 point). Le taux d'emploi en 2017 reste cependant légèrement inférieur à celui atteint en 2008, juste avant la crise économique. Il a fortement diminué entre 2008 et 2009 du fait de la crise, et a ensuite peu varié jusqu'en 2015.

En 2017, les hommes de 15 à 64 ans sont plus souvent en emploi que les femmes (68,4 % contre 61,2 %). La hausse du taux d'emploi entre 2016 et 2017 est plus importante pour les hommes (+ 0,8 point) que pour les femmes (+ 0,3 point). L'écart de taux d'emploi selon le genre s'accroît donc légèrement en 2017, sans remettre en cause sa nette réduction depuis 1975. Sur longue période, la diminution enregistrée chez les hommes est liée, notamment, au recul de l'emploi dans l'industrie, la construction et l'agriculture, secteurs majoritairement masculins. À l'inverse, la hausse de l'emploi dans le secteur tertiaire a accompagné la montée du taux d'emploi des femmes.

En 2017, la hausse du taux d'emploi concerne toutes les tranches d'âge, en particulier les jeunes et les personnes de 50 à 64 ans. Pour la première fois depuis la crise, le taux d'emploi des 15-24 ans augmente en 2017 (+ 0,9 point) pour atteindre 28,7 %. Il avait baissé fortement entre 2008 et 2013 à la suite de la crise économique de 2008-2009, puis était resté quasiment stable jusqu'en 2016. Le taux d'emploi des 50-64 ans continue d'augmenter, en lien avec le recul de l'âge minimum de départ à la retraite : + 0,9 point en 2017, après + 0,8 point en 2016 et + 1,0 point en 2015. Il atteint ainsi 61,2 %, son plus haut

niveau depuis que la série existe (1975). La hausse est encore plus marquée pour les seuls 55-64 ans : + 1,5 point en 2017, après + 1,1 point en 2016 et + 1,8 point en 2015. Enfin, le taux d'emploi des 25-49 ans augmente de 0,4 point, comme en 2016, et s'élève à 80,1 %.

Le taux d'emploi des **immigrés** s'établit à 56,2 % en 2017, soit 1,7 point de moins que le taux d'emploi des **descendants d'immigrés** (57,9 %), et 10,7 points de moins que celui des personnes sans lien avec l'immigration (66,9 %). Entre 2016 et 2017, le taux d'emploi augmente plus fortement pour les immigrés (+ 1,4 point) que pour les personnes sans lien avec l'immigration (+ 0,7 point) ; il est stable pour les descendants d'immigrés. En 2017, le taux d'emploi des personnes résidant en zone rurale est de 69,6 %, soit 6,3 points de plus que celui des personnes résidant en zone urbaine.

Près de 9 personnes en emploi sur 10 sont salariées en 2017. Le salariat est un peu plus fréquent pour les femmes (91,4 %) que pour les hommes (85,5 %). Les formes particulières d'emploi (contrat à durée déterminée, intérim, apprentissage) représentent 13,6 % de l'emploi total et 15,4 % de l'emploi salarié.

En 2017, 18,8 % des actifs occupés âgés de 15 ans ou plus travaillent à temps partiel. Le temps partiel concerne plus fréquemment les femmes que les hommes : parmi les actifs occupés, 30,0 % des femmes sont à temps partiel, contre 8,3 % des hommes. Cependant depuis 2008, la part des personnes à temps partiel progresse pour les hommes, alors qu'elle reste stable pour les femmes.

En moyenne sur l'année 2017, 1,6 million de personnes sont en situation de **sous-emploi au sens du BIT**, soit 6,1 % des personnes en emploi. La part du sous-emploi dans l'emploi baisse de 0,4 point en 2017, après avoir diminué de 0,2 point en 2016. ■

### Définitions

Les personnes qui sont en **emploi au sens du BIT** (les « actifs occupés ») sont celles qui ont exercé au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale correspondante.

Le **sous-emploi au sens du BIT** recouvre les personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que toutes les personnes en situation de chômage technique ou partiel.

**Enquête Emploi, immigrés, descendants d'immigrés** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2017 », *Insee Première* n° 1694, avril 2018.
- « Activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183, novembre 2016.
- Voir *fiches 3.1, 3.3 et 6.3*.

## 1. Taux d'emploi selon les caractéristiques des personnes

en %

	France métropolitaine				France hors Mayotte			
	2008	2010	2012	2014	2014	2015	2016	2017
<b>Taux d'emploi des 15-64 ans</b>	<b>64,9</b>	<b>64,0</b>	<b>64,0</b>	<b>64,2</b>	<b>63,8</b>	<b>63,8</b>	<b>64,2</b>	<b>64,7</b>
<b>Par sexe</b>								
Femmes	60,3	59,8	60,1	60,9	60,4	60,6	60,9	61,2
Hommes	69,7	68,3	68,1	67,7	67,3	67,1	67,6	68,4
<b>Par âge<sup>1</sup></b>								
15-24 ans	31,4	30,1	28,6	28,4	28,0	27,9	27,8	28,7
25-49 ans	83,6	82,1	81,0	80,3	79,7	79,3	79,7	80,1
50-64 ans	53,2	54,0	56,9	58,7	58,5	59,5	60,3	61,2
<i>dont 55-64 ans</i>	<i>38,2</i>	<i>39,7</i>	<i>44,5</i>	<i>47,0</i>	<i>46,9</i>	<i>48,7</i>	<i>49,8</i>	<i>51,3</i>
<b>Par statut d'immigration</b>								
Immigrés	58,9	57,2	57,2	56,1	55,7	54,5	54,8	56,2
Non-immigrés	65,5	64,7	64,8	65,2	64,7	64,9	65,3	65,8
Descendants d'immigrés	...	55,5	55,5	57,5	57,3	57,9	57,9	57,9
Sans lien avec l'immigration	...	65,8	66,0	66,1	65,6	65,8	66,2	66,9
<b>Par type de zone géographique</b>								
Rurale	68,0	67,6	68,1	68,7	68,6	69,2	69,2	69,6
Urbaine	64,0	63,0	62,8	62,9	62,3	62,2	62,7	63,3

1. Il s'agit de l'âge atteint pendant la semaine de référence de l'enquête.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, personnes âgées de 15 à 64 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 2. Statut d'emploi, catégorie socioprofessionnelle et situation de sous-emploi des actifs occupés en 2017

en moyenne annuelle

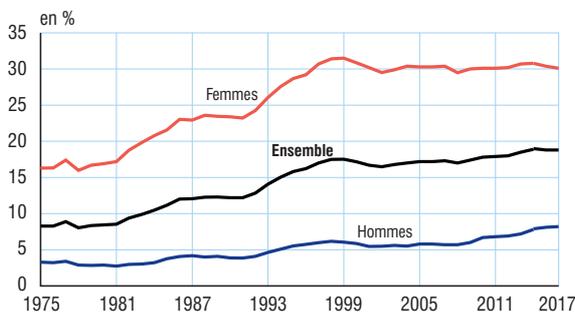
	Ensemble		Femmes		Hommes	
	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
<b>Ensemble</b>	<b>26 880</b>	<b>100,0</b>	<b>12 932</b>	<b>100,0</b>	<b>13 948</b>	<b>100,0</b>
Personnes en situation de sous-emploi	1 648	6,1	1 155	8,9	493	3,5
<b>Par temps de travail</b>						
Temps complet	21 831	81,2	9 047	70,0	12 784	91,7
Temps partiel	5 049	18,8	3 885	30,0	1 164	8,3
<b>Par statut</b>						
Non-salariés	3 129	11,6	1 111	8,6	2 018	14,5
Salariés	23 749	88,4	11 820	91,4	11 929	85,5
Intérimaires	701	2,6	209	1,6	493	3,5
Apprentis	380	1,4	129	1,0	251	1,8
Contrats à durée déterminée	2 576	9,6	1 526	11,8	1 050	7,5
Contrats à durée indéterminée	20 093	74,8	9 958	77,0	10 135	72,7
<b>Par catégorie socioprofessionnelle<sup>1</sup></b>						
Agriculteurs exploitants	440	1,6	117	0,9	323	2,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 739	6,5	526	4,1	1 212	8,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 831	18,0	1 964	15,2	2 867	20,6
Professions intermédiaires	6 903	25,7	3 626	28,0	3 277	23,5
Employés	7 304	27,2	5 544	42,9	1 760	12,6
Ouvriers	5 585	20,8	1 114	8,6	4 471	32,1

1. La somme des effectifs par catégorie socioprofessionnelle est légèrement inférieure au nombre total d'actifs occupés, car la catégorie socioprofessionnelle est non renseignée pour certains individus.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus occupant un emploi et vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi 2017.

## 3. Proportion d'actifs occupés à temps partiel



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, personnes âgées de 15 ans ou plus occupant un emploi et vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

## 3.3 Chômage

En moyenne en 2017, 2,8 millions de personnes sont au **chômage au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France hors Mayotte, selon l'**enquête Emploi**. Le **taux de chômage** s'établit à 9,4 % de la population active en 2017, après 10,1 % en 2016. Il diminue pour la deuxième année consécutive (-0,7 point en 2017, après -0,3 point en 2016), après avoir augmenté de 2,9 points entre 2008 et 2015.

Entre 2016 et 2017, le taux de chômage baisse pour les hommes (-0,7 point) comme pour les femmes (-0,6 point). Depuis 2013, le taux de chômage des hommes (9,5 % en 2017) est plus élevé que celui des femmes (9,3 %), alors qu'il lui était inférieur auparavant. Ce phénomène est lié notamment à la baisse marquée de l'emploi dans l'industrie et la construction, secteurs principalement masculins. L'écart entre les deux taux, qui a atteint 0,9 point en 2015, s'est cependant réduit depuis, à 0,2 point en 2017, grâce notamment à la hausse de l'emploi en intérim et à la reprise de l'emploi dans la construction.

En 2017, le taux de chômage diminue pour toutes les tranches d'âge, mais plus fortement pour les jeunes. Le taux de chômage des 15-24 ans diminue en effet de 2,3 points en 2017, à 22,3 %. Il était assez stable depuis 2012, après avoir nettement augmenté à la suite de la crise économique de 2008-2009. Le taux de chômage des jeunes est plus élevé que celui des autres tranches d'âge, mais cet indicateur ne concerne, par définition, que les jeunes présents sur le marché du travail. En effet, ceux en études - s'ils ne travaillent pas par ailleurs - ne sont pas comptabilisés dans la population active. Rapportée à l'ensemble de la population des 15-24 ans (actifs et inactifs), la proportion de chômeurs chez les jeunes est de 8,2 % en 2017, soit seulement 0,5 point de plus que le même taux calculé pour les 25-49 ans. Le taux de chômage des 25-49 ans diminue de nouveau en 2017 (-0,5 point, à 8,8 %), comme celui des 50 ans ou plus (-0,3 point, à 6,6 %).

### Définitions

**Chômage au sens du BIT** : un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Le **taux de chômage** représente la part des chômeurs dans la population active.

**Enquête Emploi, immigrés, descendants d'immigrés, chômage de longue durée, halo autour du chômage** : voir annexe *Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2017 », *Dares Analyses* n° 031, juillet 2018.
- Voir  *fiches 3.1, 3.2 et 6.3.*

Entre 2016 et 2017, le taux de chômage diminue pour les principales catégories socio-professionnelles. La baisse est plus importante pour les ouvriers non qualifiés (-1,8 point). Leur taux de chômage (18,4 %) demeure toutefois bien plus élevé que celui des autres catégories socio-professionnelles. Les taux de chômage des employés (10,2 % en 2017) et des professions intermédiaires (4,7 %) diminuent respectivement de 0,4 et 0,7 point. Celui des cadres baisse légèrement (-0,2 point) et atteint 3,3 % en 2017. Le taux de chômage des **immigrés** (16,2 % en 2017) est plus élevé que celui des **descendants d'immigrés** (14,0 %), et nettement supérieur à celui des personnes sans lien avec l'immigration (7,9 %) ; mais l'écart selon l'origine migratoire se réduit : entre 2016 et 2017, le taux de chômage diminue plus fortement pour les immigrés (-1,3 point) que pour les descendants d'immigrés (-0,3 point) et les personnes sans lien avec l'immigration (-0,7 point). Le taux de chômage des personnes résidant en zone rurale atteint 6,3 % en 2017, soit 4,1 points de moins que celui des personnes résidant en zone urbaine (10,4 %).

En 2017, 4,2 % des actifs sont au chômage depuis un an ou plus. Le taux de **chômage de longue durée** diminue de 0,4 point entre 2016 et 2017. Le taux de chômage de très longue durée (deux ans ou plus) baisse de 0,2 point et s'établit à 2,3 % en 2017.

Certaines personnes sans emploi souhaiteraient travailler mais ne figurent pas parmi les chômeurs, soit parce qu'elles recherchent un emploi sans remplir les conditions de disponibilité, soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi bien qu'elles en souhaitent un. Ces personnes sont à la frontière du marché du travail, dans le **halo autour du chômage**. En 2017, 1,6 million de personnes font partie de ce halo du chômage, 8 000 de plus qu'en 2016 ; 57 % d'entre elles sont des femmes. ■

## 1. Chômage au sens du BIT selon les caractéristiques des personnes

en %

	France métropolitaine				France hors Mayotte			
	2008	2010	2012	2014	2014	2015	2016	2017
<b>Nombre de chômeurs (en milliers)</b>	<b>1 971</b>	<b>2 505</b>	<b>2 677</b>	<b>2 840</b>	<b>3 026</b>	<b>3 052</b>	<b>2 972</b>	<b>2 788</b>
<b>Taux de chômage</b>	<b>7,1</b>	<b>8,9</b>	<b>9,4</b>	<b>9,9</b>	<b>10,3</b>	<b>10,4</b>	<b>10,1</b>	<b>9,4</b>
<b>Par sexe</b>								
Femmes	7,4	9,1	9,4	9,6	10,0	9,9	9,9	9,3
Hommes	6,7	8,7	9,4	10,2	10,5	10,8	10,2	9,5
<b>Par âge</b>								
15-24 ans	18,3	22,6	23,7	23,4	24,2	24,7	24,6	22,3
25-49 ans	6,3	8,0	8,7	9,3	9,7	9,7	9,3	8,8
50 ans ou plus	4,3	5,5	5,9	6,7	6,9	7,0	6,9	6,6
<b>Par catégorie socioprofessionnelle</b>								
Cadres	2,8	3,7	3,5	4,4	4,4	4,0	3,5	3,3
Professions intermédiaires	3,8	4,6	5,1	5,6	5,8	5,9	5,4	4,7
Employés	7,0	8,9	9,7	10,1	10,5	10,5	10,6	10,2
Ouvriers	9,8	12,8	13,8	14,3	14,7	15,0	14,9	13,5
Ouvriers qualifiés	7,0	9,4	10,5	11,4	11,9	11,8	11,8	10,5
Ouvriers non qualifiés <sup>1</sup>	14,7	18,6	19,5	19,5	19,9	20,6	20,2	18,4
<b>Par statut d'immigration</b>								
Immigrés	12,3	15,0	15,9	17,2	17,6	18,4	17,5	16,2
Non-immigrés	6,5	8,2	8,7	9,1	9,5	9,5	9,2	8,6
Descendants d'immigrés	...	14,7	13,6	14,4	14,5	14,0	14,3	14,0
Sans lien avec l'immigration	...	7,6	8,1	8,5	8,9	8,9	8,6	7,9
<b>Par type de zone géographique</b>								
Rurale	5,1	6,3	6,8	6,8	6,8	6,7	6,7	6,3
Urbaine	7,6	9,6	10,2	10,9	11,4	11,5	11,1	10,4

1. Y compris ouvriers agricoles.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 2. Taux de chômage de longue durée selon l'âge

en %

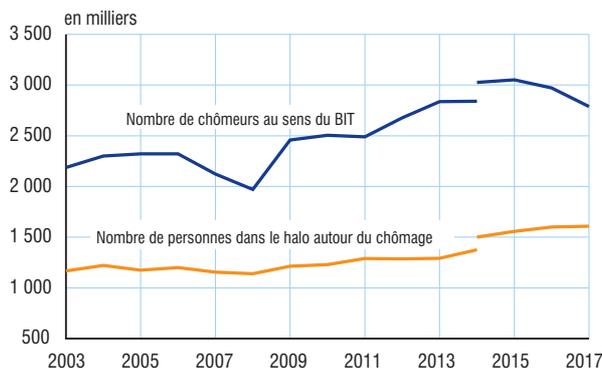
	France métropolitaine				France hors Mayotte			
	2008	2010	2012	2014	2014	2015	2016	2017
<b>Personnes au chômage depuis un an ou plus</b>	<b>2,6</b>	<b>3,5</b>	<b>3,7</b>	<b>4,2</b>	<b>4,5</b>	<b>4,6</b>	<b>4,6</b>	<b>4,2</b>
15-24 ans	4,3	6,5	6,4	6,6	7,2	6,9	6,9	6,2
25-49 ans	2,4	3,2	3,4	4,0	4,3	4,3	4,3	4,0
50 ans ou plus	2,3	2,9	3,3	3,9	4,1	4,3	4,4	4,1
<b>Personnes au chômage depuis deux ans ou plus</b>	<b>1,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,8</b>	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,5</b>	<b>2,3</b>

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Lecture : en 2017, en France hors Mayotte, 4,2 % des actifs sont au chômage depuis un an ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 3. Le chômage et son halo



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 3.4 Durée et conditions de travail

En 2017, la **durée habituelle hebdomadaire du travail** déclarée par les personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi, salarié ou non, est de 37,2 heures en moyenne en France hors Mayotte : 40,5 heures pour celles à temps complet et 22,8 heures pour celles à temps partiel. Cette durée est largement supérieure chez les non-salariés : 53,6 heures pour les agriculteurs et 46,1 heures pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Elle est de 36,1 heures pour l'ensemble des salariés : 39,1 heures pour ceux à temps complet et 23,2 heures pour ceux à temps partiel. 19,1 % des salariés travaillent à temps partiel, 30,4 % chez les femmes et 8,0 % chez les hommes.

Certaines personnes en emploi ont des **horaires de travail atypiques**. Sur une période de quatre semaines, deux personnes sur cinq ont travaillé au moins une fois le samedi, une sur cinq le dimanche, une sur quatre le soir et une sur dix la nuit. Parmi les salariés, les employés sont plus concernés par le travail le samedi et le dimanche, les ouvriers par le travail la nuit et les horaires alternés, et les cadres par le travail le soir et au domicile bien qu'il ne s'agisse pas de leur lieu de travail attiré. Les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont plus souvent concernés que les salariés par le travail le soir, le week-end et les horaires variables.

En 2015, les salariés affiliés au régime général et au régime agricole de la sécurité sociale ont subi 21 **accidents du travail avec arrêt** par million d'heures rémunérées. Avec 38 accidents du travail par million d'heures salariées en 2015,

les ouvriers du régime général sont les salariés les plus exposés aux accidents. Le nombre moyen d'accidents par million d'heures de travail s'élève à 24 pour les hommes, contre 17 pour les femmes. Cet écart provient surtout de la surexposition aux accidents du travail des ouvriers, en majorité des hommes, par rapport aux autres catégories socioprofessionnelles. À catégorie socioprofessionnelle identique, les fréquences des accidents du travail diffèrent peu entre les hommes et les femmes, sauf parmi les employés. Cette différence s'explique par une surreprésentation des employés hommes dans les activités les plus risquées comme le transport et l'acheminement du courrier, le commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres ou la restauration rapide. Par ailleurs, la fréquence des accidents du travail diminue avec l'âge. Elle est particulièrement élevée parmi les salariés hommes de moins de 20 ans. Ils travaillent en effet plus souvent que leurs aînés et que les femmes dans des secteurs où le risque d'accident est important (construction, commerce, hébergement et restauration, intérim, etc.).

Par ailleurs, 52 900 **maladies professionnelles** (MP) ont été reconnues en 2015 par le régime général et le régime agricole de la sécurité sociale ; 27 200 d'entre elles ont occasionné une incapacité, dont 8 000 une incapacité supérieure à 10 % associée à une rente. 72 % des MP affectent des ouvriers ; ceux-ci constituent aussi l'essentiel des victimes de MP graves (ils représentent respectivement 90 % et 93 % des affections liées à l'amiante et des surdités reconnues en 2015). ■

### Définitions

La **durée habituelle hebdomadaire du travail** s'applique à une semaine normale sans événement exceptionnel (jour férié, congé, etc.) et inclut toutes les heures habituellement effectuées.

Les **horaires de travail atypiques** s'opposent aux horaires en journées standardisées, c'est-à-dire le matin et l'après-midi, du lundi au vendredi.

**Accident du travail avec arrêt** : accident provoqué par le fait ou à l'occasion du travail par un événement ou une série d'événements survenus à des dates certaines. Sont comptabilisés ici uniquement les accidents du travail déclarés et reconnus par la Cnam ou la Mutualité sociale agricole et ayant entraîné au moins un jour d'arrêt de travail.

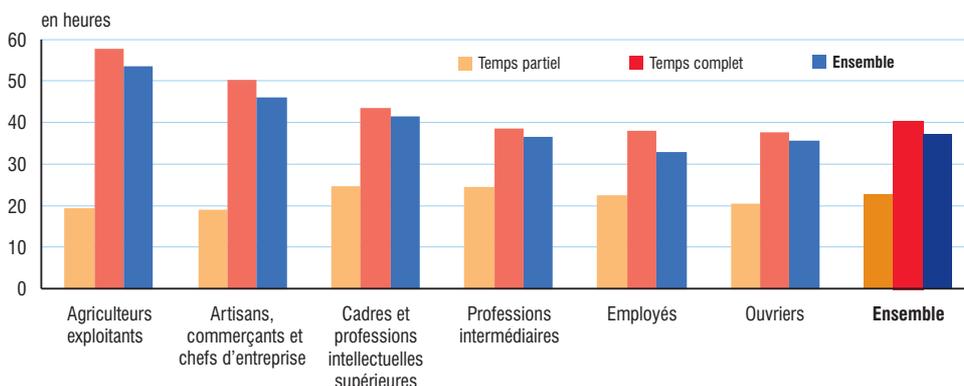
**Maladie professionnelle** : atteinte à la santé contractée au cours du travail et qui résulte d'une série d'événements à évolution lente auxquels on ne saurait assigner une origine et une date certaines.

### Pour en savoir plus

- *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2018.
- « Le travail en horaires atypiques : quels salariés pour quelle organisation du temps de travail ? », *Dares Analyses* n° 30, juin 2018.
- « L'exposition des salariés aux maladies professionnelles. L'importance toujours prépondérante des troubles musculo-squelettiques », *Dares Résultats* n° 81, décembre 2016.
- « Les accidents du travail et les accidents de trajet. Toujours plus fréquents chez les ouvriers, malgré une tendance globale à la baisse », *Dares Résultats* n° 39, juillet 2016.

# Durée et conditions de travail 3.4

## 1. Durée habituelle hebdomadaire du travail en 2017



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus (à la date de l'enquête) ayant un emploi.

Note : durée déclarée par les personnes en emploi pour une semaine normalement travaillée.

Source : Insee, enquête Emploi 2017, calculs Dares.

## 2. Horaires de travail atypiques et organisation du travail en 2017

en %

	A travaillé au moins une fois au cours des 4 semaines précédant l'enquête...					Horaires alternés : 2x8, 3x8, équipes, etc. <sup>1</sup>	Horaires variables d'une semaine à l'autre <sup>1</sup>
	... le soir (20h-00h)	... la nuit (00h-5h)	... le samedi	... le dimanche	... au domicile s'il n'est pas le lieu de travail		
<b>Catégorie socioprofessionnelle (répartition en %)</b>							
Agriculteurs exploitants (2 %)	41	14	85	67	30	0	41
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (6 %)	38	8	69	30	41	0	35
Cadres et professions intellectuelles supérieures (18 %)	36	8	34	20	39	1	21
Professions intermédiaires (26 %)	25	8	34	20	19	5	19
Employés (27 %)	19	8	46	25	3	5	22
Ouvriers (21 %)	20	13	29	12	1	15	14
<b>Ensemble (100 %)</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>21</b>

1. Organisation des horaires habituels dans l'emploi principal.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus (à la date de l'enquête) ayant un emploi.

Lecture : en 2017, 36 % des cadres ont travaillé au moins une fois le soir (entre 20h et 00h) au cours des 4 semaines précédant l'enquête.

Note : les chiffres entre parenthèses indiquent la répartition de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle en 2017.

Source : Insee, enquête Emploi 2017, calculs Dares.

## 3. Fréquence des accidents du travail et nombre de maladies professionnelles en 2015

	Accidents du travail reconnus (nombre par million d'heures de travail)			Maladies professionnelles reconnues (nombre)		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
<b>Catégorie socioprofessionnelle<sup>1</sup></b>						
Cadres et chefs d'entreprise	5	5	5	1 821	1 111	710
Professions intermédiaires	14	15	14	1 166	893	273
Employés	19	17	23	11 149	9 569	1 580
Ouvriers	38	40	37	35 908	12 570	23 338
<b>Ensemble (régime général)</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>50 044</b>	<b>24 143</b>	<b>25 901</b>
<b>Âge</b>						
15 à 19 ans	41	29	47	86	57	29
20 à 29 ans	27	21	32	1 992	1 028	964
30 à 59 ans	20	16	22	45 015	23 092	21 923
60 ans ou plus	11	12	10	5 764	1 295	4 469
<b>Ensemble</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>52 857</b>	<b>25 472</b>	<b>27 385</b>

1. La catégorie socioprofessionnelle (CSP) n'étant pas disponible pour les salariés du régime agricole, les fréquences par CSP ne concernent que les salariés du régime général.

Champ : France, salariés du régime général et du régime agricole.

Lecture : en 2015, pour un million d'heures de travail salarié, les femmes ouvrières totalisent en moyenne 40 accidents du travail reconnus.

Sources : Cnam, MSA (accidents du travail) ; Insee, DADS (heures salariées).

## 3.5 Revenu salarial

Le **revenu salarial**, somme de tous les salaires nets perçus par un individu au cours d'une année donnée, intègre deux dimensions : le **salaires annuel en équivalent temps plein** (EQTP), prix d'une unité de travail salarié, et le volume de travail salarié réalisé au cours de l'année, mesuré en équivalent temps plein.

En 2015, le revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés du secteur privé et de la fonction publique s'élève à 20 540 euros. Cette moyenne recouvre des situations hétérogènes : les femmes perçoivent en moyenne un revenu salarial inférieur de 24 % à celui des hommes, les salariés à temps partiel ont un revenu salarial inférieur de 57 % à celui des temps complets.

Le revenu salarial augmente avec l'âge jusqu'à 54 ans : celui des moins de 25 ans est en moyenne inférieur de 71 % à celui des 50-54 ans. En effet, les salaires moyens en EQTP des plus jeunes sont 44 % plus bas que ceux des 50-54 ans. Cet écart illustre leur moindre expérience professionnelle. En outre, l'insertion sur le marché du travail débute souvent en cours d'année, avec parfois des allers-retours entre emploi et chômage, ce qui se traduit, pour les plus jeunes, par un volume de travail plus faible de 48 % en moyenne que celui des 50-54 ans.

Le revenu salarial augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, les salariés diplômés de l'enseignement supérieur long ont un revenu salarial 2,5 fois supérieur à celui des non-diplômés. Cela correspond avant tout à des différences en matière de salaire en EQTP et, dans une moindre mesure, à des disparités de volume de travail.

Les cadres ont un revenu salarial annuel moyen de 40 540 euros, soit 2,7 fois celui des ouvriers et 2,9 fois celui des employés, en raison à la fois de salaires en EQTP plus élevés

et d'un volume de travail plus important. Le revenu salarial est plus élevé en moyenne dans la fonction publique que dans le secteur privé (+ 9 %), en raison du volume de travail plus important des salariés de la fonction publique (+ 10 %). En revanche, le salaire en EQTP est très légèrement plus faible dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Entre 1995 et 2009, le revenu salarial moyen de l'ensemble des salariés a augmenté de 0,7 % par an. Il diminue ensuite de 2009 à 2013 de 0,4 % par an en moyenne. Après quatre années de baisse, le revenu salarial moyen croît à nouveau depuis 2013 ; entre 2014 et 2015, il augmente de 0,6 %, après + 0,9 % entre 2013 et 2014. Entre 2009 et 2015, le revenu salarial moyen des hommes a diminué de 0,2 % par an en moyenne, tandis que celui des femmes a augmenté de 0,3 %. Cela a contribué à diminuer légèrement l'écart entre les femmes et les hommes.

Les revenus salariaux sont plus dispersés que les salaires en EQTP, car ils prennent en compte les écarts de volume de travail. Les 10 % de salariés les moins bien rémunérés en 2015 perçoivent moins de 2 470 euros, les 10 % les mieux rémunérés plus de 37 160 euros, soit 15 fois plus (**rapport interdécile** ou D9/D1). Les écarts sont plus importants dans la moitié basse de la distribution que dans la moitié haute : le rapport entre la **médiane** et le 1<sup>er</sup> **décile** (médiane/D1) est presque quatre fois plus élevé que le rapport entre le 9<sup>e</sup> décile et la médiane (D9/médiane). La dispersion du revenu salarial est plus forte chez les femmes que chez les hommes dans la moitié inférieure de la distribution. Elle est également plus forte chez les non-diplômés que chez les diplômés. Cela reflète la plus grande hétérogénéité des volumes de travail des femmes et des non-diplômés. ■

### Avertissement

À la suite des révisions sur les données de 2014, les chiffres en niveau publiés dans cette fiche ne sont pas directement comparables à ceux publiés dans l'édition 2016. Les évolutions entre deux années sont estimées à méthodologie identique.

### Définitions

**Revenu salarial** : somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales et contributions sociales (CSG et CRDS).

**Salaires annuel en équivalent temps plein** (EQTP) : salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Pour un salarié ayant occupé un poste de travail durant six mois à 80 % et ayant perçu au total 10 000 euros, le salaire en EQTP est de  $10\,000 / (0,5 * 0,8) = 25\,000$  euros par an.

**Rapport interdécile** (D9/D1), **médiane**, **décile** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Les évolutions annuelles de revenu salarial le long de l'échelle salariale : quels constats selon l'âge, le sexe et le secteur ? », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2016.

## 1. Revenu salarial annuel moyen en 2015

	Revenu salarial moyen	Salaire annuel moyen en équivalent temps plein (en euros courants)	Volume de travail moyen en équivalent temps plein
<b>Ensemble</b>	<b>20 540</b>	<b>27 090</b>	<b>0,76</b>
<b>Sexe</b>			
Femmes	17 740	24 360	0,73
Hommes	23 260	29 530	0,79
<b>Âge</b>			
Moins de 25 ans	7 450	16 810	0,44
25 à 39 ans	19 070	24 130	0,79
40 à 49 ans	24 660	29 130	0,85
50 à 54 ans	25 820	30 180	0,86
55 ans ou plus	24 510	32 290	0,76
<b>Diplôme</b>			
Sans diplôme	14 700	20 350	0,72
CAP, BEP ou moins	18 040	22 810	0,79
Bac	20 650	25 070	0,82
Bac + 2	25 420	29 350	0,87
Bac + 3 ou plus	36 850	42 080	0,88
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>			
Cadres <sup>1</sup>	40 540	47 090	0,86
Professions intermédiaires	22 680	27 320	0,83
Employés	13 820	20 180	0,69
Ouvriers	15 210	20 630	0,74
<b>Condition d'emploi</b>			
Temps plein	24 990	28 090	0,89
Temps partiel	10 630	22 820	0,47
<b>Secteur</b>			
Secteur privé	20 140	27 200	0,74
Fonction publique	21 920	26 750	0,82

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Note : le revenu salarial est calculé sur l'ensemble des salariés, tandis que la décomposition en salaire en équivalent temps plein et en volume de travail n'est réalisée que sur les individus pour lesquels on peut calculer un volume de travail en équivalent temps plein. La catégorie socioprofessionnelle, la condition d'emploi et le secteur sont relatifs au poste principal du salarié.

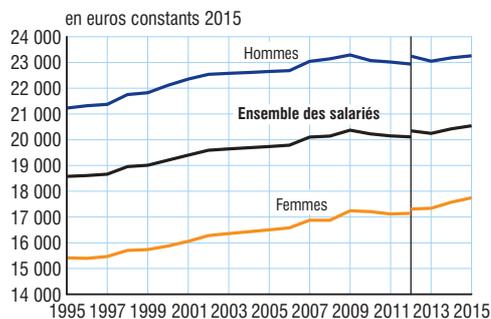
Source : Insee, panel Tous salariés.

## 2. Évolution du revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés et par sexe entre 1995 et 2015

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2001, France hors Mayotte à partir de 2002, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Note : évolutions lissées entre 2002-2006. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les cotisations patronales de complémentaire santé obligatoire (CPSO) ne sont plus exonérées d'impôt sur le revenu et entrent de ce fait dans le calcul du revenu salarial. Une estimation du montant de ces cotisations a été effectuée pour l'année 2012, afin de permettre la comparaison entre le revenu salarial en 2012 et le revenu salarial en 2013.

Source : Insee, panel Tous salariés.



## 3. Distribution du revenu salarial annuel selon le diplôme en 2015

	en euros courants							
	Ensemble	Femmes	Hommes	Sans diplôme	CAP, BEP ou moins	Bac	Bac + 2	Bac + 3 ou plus
1 <sup>er</sup> décile (D1)	2 470	2 110	2 930	2 080	3 780	5 350	8 800	10 670
1 <sup>er</sup> quartile (Q1)	9 250	8 040	11 120	7 150	10 840	13 220	17 170	20 890
<b>Médiane</b>	<b>18 370</b>	<b>16 750</b>	<b>20 030</b>	<b>14 950</b>	<b>17 950</b>	<b>19 330</b>	<b>23 370</b>	<b>29 890</b>
3 <sup>e</sup> quartile (Q3)	26 070	23 630	28 570	20 200	23 200	25 910	31 090	43 630
9 <sup>e</sup> décile (D9)	37 160	32 270	41 980	25 400	29 830	34 280	41 050	64 730
<b>Rapport interdécile (D9/D1)</b>	<b>15,0</b>	<b>15,3</b>	<b>14,3</b>	<b>12,2</b>	<b>7,9</b>	<b>6,4</b>	<b>4,7</b>	<b>6,1</b>
<b>D9/médiane</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>2,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>
<b>Médiane/D1</b>	<b>7,4</b>	<b>7,9</b>	<b>6,8</b>	<b>7,2</b>	<b>4,7</b>	<b>3,6</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>

Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Source : Insee, panel Tous salariés.